

À PROPOS

CPTS du Pays Châtelleraudais

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé est un outil de coordination territoriale pour :

- faciliter le travail entre acteurs de santé,
- améliorer l'accès aux soins pour la population.

SOS MEDECIN TRAITANT !

La CPTS travaille pour proposer au territoire une procédure facilitant la mise en relation du patient avec le médecin.

L'implication du médecin

- L'adhésion au projet est volontaire !
- Les critères sont définis par le praticien.
- Le professionnel peut se désinscrire à tout moment.



CPTS du Pays Châtelleraudais

www.cptsdupayschatelleraudais.fr

22, Boulevard Aristide Briand
(1er étage)

86100 CHATELLERAULT

APPELEZ NOUS ! 

09 84 11 16 09

Mardi, jeudi, vendredi
9h - 12h

Mercredi
9h - 12h / 13h - 16h



Rechercher un médecin
traitant sur le
Pays Châtelleraudais



Comment orienter
un patient sur le
territoire ?

ORIENTER UN PATIENT EN RECHERCHE DE MEDECIN TRAITANT

Comment ça marche ?

LE PATIENT REMPLIT LE FORMULAIRE, DISPONIBLE :

- sur le site de la CPTS (option à privilégier!)
- au verso du flyer
- aux accueils des mairies et en pharmacie

LA CPTS REPOND

- elle réceptionne les formulaires
- elle envoie un mail avec les coordonnées des praticiens adhérents au projet

LE PATIENT PREND RDV AU CABINET

- Le premier rdv donne au patient et au médecin la possibilité de se rencontrer.
- Le premier rdv peut ne pas donner suite à la signature du contrat médecin traitant !



BESOIN D'UN SOUTIEN OU D'UN APPUI COMPLÉMENTAIRE ?

Ses acteurs sont là pour accompagner le patient!

SITUATION FRAGILE ET/OU COMPLEXE SANS CRITÈRE D'ÂGE



DAC 86 (ancienne PTA)
0809 109 109



TRANSPORT SOLIDAIRE Bénévoles et bénéficiaires

Association CIF-SP
05 49 37 07 78



ACCÈS AUX SOINS ACCES AUX DROITS



Vienne

CPAM 86
3646

Rendez vous sur notre site pour avoir accès aux contacts des autres structures et partenaires!

OU APPELEZ NOUS !